

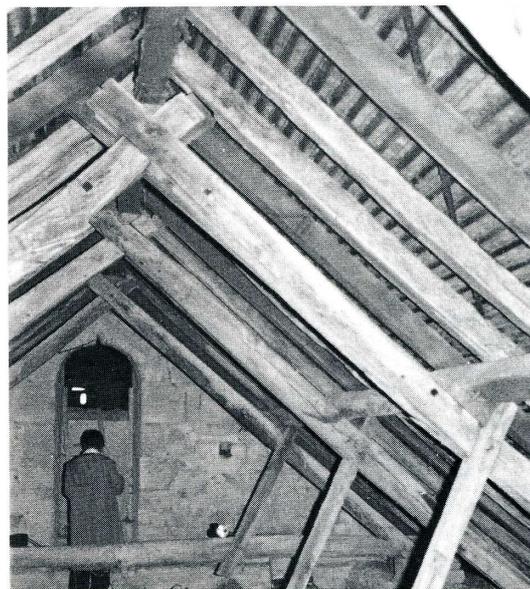


Bosmont-sur-Serre (Aisne).

BOSMONT-SUR-SERRE

(Aisne, canton de Marle, arrond. de Laon, 270 hab.)

Église paroissiale Saint-Rémi. L'église de Bosmont est sans doute l'une des plus remarquables de toutes celles qui sont signalées ici. Nous remercions Monsieur J.-J. Plantinet, architecte des Bâtiments de France, d'avoir bien voulu en faire pour nous une étude attentive. Elle est l'une des très rares églises à posséder encore, presque intacte, sa charpente du milieu du XII^e s. C'est un édifice de tout premier ordre par la perfection de son grand appareil à joints minces, par la proportion heureuse des percements de sa façade occidentale ainsi que de ses façades latérales rappelant la Basse-Œuvre de Beauvais, par son portail Sud au décor de bâtons brisés et qui reçut au XIV^e s. une addition heureuse, celle d'une statuette de saint Rémi, le patron du lieu, placé sous un élégant pinacle. A la même époque fut construit au Nord du chœur une énorme tour ayant l'apparence d'un donjon plutôt que d'un clocher. La grande salle de l'étage a certainement servi de refuge quand cela était nécessaire. Voici ce que Monsieur J.-J. Plantinet nous dit de la pré-



Bosmont-sur-Serre (Aisne).

cieuse charpente du XII^e s. : « Quelle ne fut pas notre surprise de découvrir que la charpente couvrant l'ensemble de la nef, malgré des consolidations, était bien celle du XII^e s. En effet, cette charpente offre un très précieux exemple de l'évolution de la technique des combles : du comble à fermettes ou charpente portant ferme au comble à ferme. L'assemblage des arbalétriers est fait à mi-bois. Aucun contreventement longitudinal ne vient consolider l'ensemble des fermes reliées entre elles par une panne supportée par une jambe de force. Des entailles à la base des chevrons marquent l'emplacement de jambettes aujourd'hui disparues mais dont la remise en place viendra conforter l'ensemble. Cette découverte justifie les travaux de restauration de cet édifice par ailleurs remarquable et qui n'est pas protégé au titre des monuments historiques ». Pour ces travaux, l'Association des églises fortifiées de la Thiérache a demandé à la Sauvegarde de l'Art Français une subvention de 25 000 F., à charge pour elle de surveiller la bonne exécution de cette restauration.

Bibliographie. — R. POUJOL, *Répertoire des églises fortifiées de Thiérache*, Vervins, 1959. — J.-P. MEURET, *Les églises fortifiées de la Thiérache*, Vervins, 1976.

J.H.



Bosmont-sur-Serre (Aisne)